



AVIS DE PROMULGATION

Que les citoyen(ne)s de la Ville de Bedford sont informé(e)s que lors de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022 le conseil a adopté :

LE RÈGLEMENT 706-22-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 706-12

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi, et est disponible à l'Hôtel de Ville, au 1 rue Principale, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web, soit le ville.bedford.qc.ca.

Donné à Bedford, ce 20 juin 2024.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière